



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

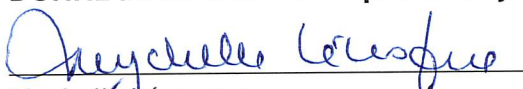
Est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale & greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, **QUE** :

Le conseil de la municipalité de Kamouraska tiendra une séance extraordinaire le lundi, 27 juillet 2026 à 19H30 PM sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution pour avis à l'entrepreneur pour donner suite à l'analyse de la procédure d'acceptation par le service du financement municipal du règlement 2026-06 – décrétant une dépense et un emprunt de 439 655.00 \$ pour la réalisation des travaux de réfection du muret situé sur l'avenue Leblanc.
4. Résolution pour annulation du règlement 2026-05.
5. Résolution pour annulation du règlement 2026-07.
6. Fermeture de la séance extraordinaire.

Cette séance se tiendra au Centre Communautaire au 67, avenue Morel, à Kamouraska à la grande salle du Centre communautaire.

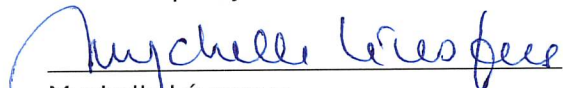
DONNÉ à Kamouraska ce quinzième jour de juillet deux mil vingt-six.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 15 juillet 2026, entre 10H00 et 15H30 soit à l'entrée du Centre Communautaire et transmis sur le site Internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 juillet 2026.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière



Kamouraska | 67 avenue Morel | Québec | G0L 1M0 | 418 492-6523
www.kamouraska.ca | Facebook : Municipalité de Kamouraska

